

	<b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE</b>	<i>Délibération</i>
	<b>Séance publique du 7 février 2025</b>	<b>N° 2025-19</b>

Convocation du 24 janvier 2025

Aujourd'hui vendredi 7 février 2025 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Madame Christine BOST, Présidente de Bordeaux Métropole.

**ETAIENT PRESENTS :**

Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stephanie ANFRAY, M. Christian BAGATE, Mme Claudine BICHET, Mme Brigitte BLOCH, M. Patrick BOBET, Mme Christine BONNEFOY, Mme Simone BONORON, Mme Christine BOST, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Eric CABRILLAT, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, M. Stéphane DELPEYRAT-VINCENT, Mme Eve DEMANGE, M. Gilbert DODOGARAY, M. Christophe DUPRAT, M. Jean-François EGRON, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, Mme Véronique FERREIRA, M. Jean-Claude FEUGAS, Mme Françoise FREMY, M. Alain GARNIER, Mme Daphné GAUSSENS, M. Nordine GUENDEZ, M. Maxime GHESQUIERE, M. Frédéric GIRO, M. Laurent GUILLEMIN, Mme Fabienne HELBIG, M. Pierre HURMIC, Mme Delphine JAMET, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, Mme Andréa KISS, M. Michel LABARDIN, M. Patrick LABESSE, M. Gwénaél LAMARQUE, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF MEUNIER, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Stéphane MARI, M. Baptiste MAURIN, Mme Claude MELLIER, M. Thierry MILLET, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, Mme Céline PAPIN, Mme Pascale PAVONE, M. Nicolas PEREIRA, M. Stéphane PFEIFFER, M. Michel POIGNONEC, M. Philippe POUTOU, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Isabelle RAMI, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Michael RISTIC, M. Bastien RIVIERES, M. Fabien ROBERT, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Alexandre RUBIO, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Emmanuel SALLABERRY, Mme Brigitte TERRAZA, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOLET, M. Jean-Marie TROUCHE, Mme Josiane ZAMBON.

**EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :**

M. Dominique ALCALA à M. Christophe DUPRAT  
M. Alain ANZIANI à M. Thierry TRIJOLET  
Mme Amandine BETES à Mme Stephanie ANFRAY  
M. Max COLES à M. Eric CABRILLAT  
Mme Nathalie DELATTRE à M. Patrick BOBET  
Mme Anne-Eugénie GASPARD à Mme Françoise FREMY  
M. Stéphane GOMOT à M. Maxime GHESQUIERE  
M. Radouane-Cyrille JABER à Mme Harmonie LECERF MEUNIER  
Mme Nathalie LACUEY à M. Jean-François EGRON  
M. Guillaume MARI à M. Stéphane PFEIFFER  
M. Jérôme PEScina à M. Michel LABARDIN  
M. Patrick PUJOL à M. Fabrice MORETTI  
M. Jean-Baptiste THONY à M. Michael RISTIC  
M. Jean TOUZEAU à M. Alexandre RUBIO

**EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :**

Mme Fabienne HELBIG à partir de 15h27  
M. Stéphane MARI à partir de 15h27

**PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :**

**EXCUSE(S) :**

Monsieur Guillaume GARRIGUES.

**LA SEANCE EST OUVERTE**

Accusé de réception en préfecture 033-243300316-20250207-lmc1105506-CC-1-1 Date de télétransmission : 13/02/2025 Date de réception préfecture : 13/02/2025 Publié : 13/02/2025
--

	<b>Conseil du 7 février 2025</b>	<i>Délibération</i>
	Direction Développement Economique	<b>N° 2025-19</b>

---

**Invest in Bordeaux - Convention d'objectifs triennale 2023-2025 - Subvention pour l'année 2025 - Convention d'application financière 2025 - Décision - Autorisation**

---

Monsieur Stéphane DELPEYRAT-VINCENT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Invest in Bordeaux a pour mission d'accueillir sur le territoire métropolitain et plus globalement en Gironde les projets d'investissement créateurs d'emplois, de faciliter et d'accompagner l'implantation de ces entreprises exogènes en proposant une offre de services compétitive et adaptée aux besoins des entreprises et des salariés.

Cette agence développe également une offre d'accompagnement en ingénierie du développement économique aux territoires hors métropole bordelaise, afin de les aider à attirer davantage de projets, dans une logique de partenariat voulue par les financeurs d'Invest in Bordeaux.

Ces missions sont conduites dans le cadre d'une convention d'objectifs triennale, lui permettant de mieux planifier ses actions et les ressources nécessaires, y compris sur le territoire métropolitain, afin d'assurer une cohérence opérationnelle renforcée avec les services de Bordeaux Métropole, en particulier la Direction du développement économique et la Mission d'intelligence économique.

Ainsi, un comité technique a été réinstauré entre l'Agence et la direction du développement économique pour faciliter le suivi des projets.

En parallèle, le groupe de veille économique, animé par Invest in Bordeaux, auquel Bordeaux Métropole participe aux côtés de la CCI, la Région Nouvelle-Aquitaine, l'Aurba, France Travail, l'Apec... s'est réuni cette année à chaque trimestre, afin de mener notamment un travail en étroite collaboration avec l'Aurba, pour étudier le dynamisme économique des territoires voisins. Une réflexion est en cours pour travailler sur la réalisation d'un baromètre métropolitain trimestriel.

***Bilan du programme d'action 2024 (partiel)***

Au 25 novembre 2024 (bilan provisoire), les résultats sont les suivants :

46 décisions d'investissement annoncées, dont 7 hors Métropole ; avec 1129 emplois programmés en Métropole et 136 hors Métropole

Par comparaison avec 2023, on peut noter une contraction du nombre de dossiers accompagnés, qui baisse au fil des ans : 46 au lieu de 54 en 2023 (pour 70 en 2022 et 78 pour 2021).

Concernant le volume d'emplois programmés, il baisse considérablement : 1265 au 25/11/24 au lieu de 2371 au 31/12/2023.

Le nombre de projets ouverts pendant l'année 2024 est sensiblement égal à celui de 2023 avec 90 projets ouverts au lieu de 96.

Les projets accompagnés concernent au premier chef des PME : 26 dossiers, soit 49% des décisions annoncées, 11 d'ETI, 9 de TPE contre 7 projets de grands groupes.

Les secteurs qui ont le plus contribué en termes d'emplois sont :

- Le numérique et les télécommunications (15%),
- L'industrie agroalimentaire, le vin et spiritueux (6%)
- La formation, emploi (6%)
- Le conseil et l'ingénierie (5%),
- La Greentech (5%)
- La santé et les biotechnologies (4%)
- L'aéronautique-spatial-défense (4%)

A noter le retrait des projets du secteur de l'aéronautique, spatial, défense qui occupait la seconde place l'année dernière.

19 projets ont été perdus, certains en raison d'une déficience de foncier disponible.

Ainsi, si l'année 2024 se caractérise par un contexte économique morose, avec une baisse quantitative des projets, il n'en demeure pas moins que la qualité est au rendez-vous avec de beaux exemples d'accompagnement et d'implantations réussies, nécessitant par ailleurs un certain temps avant de pouvoir émerger et se concrétiser.

En effet, l'expérience et la compétence acquises par Invest in Bordeaux dans le domaine de la facilitation de l'implantation de projets exogènes représentent un atout stratégique pour le territoire métropolitain, et plus généralement pour la Gironde et doivent rester sa priorité.

A titre d'exemple, peuvent être cités pour cette année :

- Andromach, startup parisienne du newspace créée en septembre 2023, visant à développer un avion spatial capable de réaliser des vols suborbitaux de quelques minutes jusqu'à 200 km d'altitude, afin que des industriels puissent exposer leurs matériaux ou échantillons biologiques à des conditions de microgravité, aux rayonnements, au vide spatial, etc.

Principales étapes, ingénierie déployée :

- Détection lors de la participation au Paris Space Week (3/03/2024)
- Elaboration d'une offre d'implantation (mars 2024)
- Organisation d'une journée d'accueil sur Bordeaux (02/04/2024) : mise en relation avec l'écosystème
- Visite des installations de la Direction Générale de l'Armement – Essais Missiles pour utilisation du banc d'essais (19/06/2024) et rencontre avec les services de la Région Nouvelle-Aquitaine pour soutien du projet (en cours d'instruction)
- Entrée en incubation chez Bordeaux Technowest depuis septembre 2024 (à terme 15 emplois sur le site de Bordeaux) et campagnes d'essais programmés en 2025

bYoRNA, créée en 2022, s'est relocalisée du Génomipole d'Evry à Amperis, Pessac (20 emplois prévus à 3 ans). Elle développe une plateforme de bioproduction d'ARN messenger (ARNm) dans le but de rendre les thérapies géniques accessibles à tous.

Orano Projets, filiale du groupe Orano et expert reconnu dans l'ingénierie du cycle du combustible nucléaire, a décidé d'ouvrir un nouveau site à Bordeaux (200 emplois prévus à 3 ans).

Il offre des prestations d'expertise en ingénierie sur toutes les activités liées au cycle du combustible nucléaire, de l'ingénierie de support aux exploitants jusqu'aux missions complètes de type EPCM (Engineering, Procurement, Construction, Management).

Oktey - société d'édition de logiciels de cybersécurité, tech 100% française hyperspécialisée dans la protection et la cybersécurité des boites mails des professionnels, avec la création de 20 postes de techniciens spécialistes de la cybersécurité.

### **Rappel Convention d'objectifs triennale 2023-2025 :**

Le conseil métropolitain du 27 janvier 2023 a adopté une convention triennale d'objectifs autour de deux axes :

- La définition d'un programme d'actions récurrentes valables pour la durée de la convention d'objectifs.
- La mise au point d'un programme annuel d'actions spécifiques, destinées à contribuer au développement économique et de l'emploi des territoires girondins ayant contractualisé une convention de partenariat avec Bordeaux Métropole.

### **Bilan 2024 - Programme d'actions spécifiques :**

Il s'agit dans ce programme d'actions spécifiques de permettre à l'Agence de renforcer son action en direction des territoires ayant notamment déjà signés une convention de coopération avec Bordeaux Métropole, en facilitant la mise en relation des entreprises et des acteurs économiques.

Ainsi, en lien avec la Communauté de Communes Médoc Atlantique, Invest in Bordeaux a organisé la présentation et la visite du site de l'entreprise CARBONEX SOLER à Lacanau et assuré la mise en relation avec des partenaires industriels pour faciliter le développement industriel de CARBONEX.

Invest in Bordeaux a également fait visiter le site industriel La Plastiquerie, dont l'objet est la création d'un centre de transformation et de valorisation des déchets plastiques et de sensibilisation à l'utilisation du plastique, aux Communautés de communes girondines et à des entreprises, à Saint Léon, en collaboration avec la Communauté de communes du Créonnais.

Enfin Invest in Bordeaux a effectué un travail de valorisation de fonciers économiques communaux à la demande de la Mairie de Saint Loubès et de la Communauté de communes Les Rives de La Laurence, en facilitant la mise en relation avec des aménageurs publics et privés.

### **Soutien de Bordeaux Métropole**

Le budget prévisionnel d'Invest in Bordeaux pour 2025 a été établi à 1 443 181,00€.

Le modèle économique de l'Agence est actuellement en cours de réflexion, en raison des contraintes budgétaires actuelles touchant ses partenaires, notamment via la baisse de leurs subventions. Des propositions seront faites en ce sens et feront l'objet d'une nouvelle présentation en conseil métropolitain.

Ainsi, pour Bordeaux Métropole, la contribution globale est donc portée à 604 000 Euros qui se décompose en :

- Subvention : 527 775 €, comprenant une enveloppe de 40 000€ dédiée aux actions spécifiques 2024.
- Cotisation : 76 225 €.

### **Indicateurs financiers**

Budget 2025	Réalisé 2024 (non	Budget 2024
-------------	----------------------	-------------

		communiqué à ce jour)	
Charges de personnel / budget global	72,8%		76,8%
% de participation de BM / Budget global (cotisation incluse)	36,6%		39,3%
% de participation des autres financeurs / Budget global (cotisations incluses)	51,2%		53,5%

**Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :**

**Le Conseil de Bordeaux Métropole,**

**VU** les dispositions de l'article L.1611-4 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération n°2015-0252 du 29 mai 2015 adoptant le Règlement Général d'intervention en matière de subventions accordées aux personnes de droit privé ;

**VU** la délibération n°2023-28 du 27 janvier 2023 adoptant la convention d'objectifs triennale 2023-2025 entre Bordeaux Métropole et Invest in Bordeaux ;

**VU** la demande formulée par l'organisme en date du 10 juillet 2024 ;

**VU** la délibération n°2024-549 du 6 décembre 2024 relative à l'adoption du budget 2025 – ouverture des crédits provisoires en fonctionnement et en investissement dans le cadre des articles L.1612-1 et L.5217-10-9 du CGCT ;

**ENTENDU** le rapport de présentation,

**CONSIDERANT QUE** Invest in Bordeaux joue un rôle pivot dans l'accompagnement et l'aide à l'implantation de projets exogènes d'investissement créateurs d'activité économique et d'emplois sur l'agglomération bordelaise et sur l'ensemble du département de la Gironde, et qu'il participe à ce titre à la dynamique de développement économique et de l'emploi de la métropole et des territoires partenaires, particulièrement cruciale en cette période de crise inédite

**DECIDE**

**Article 1 :** d'autoriser l'attribution d'une subvention de 527 775 € à l'association Invest in Bordeaux pour l'exercice 2025, dont 40 000€ dédiés au programme d'actions spécifiques définis pour 2025 dans la convention triennale d'objectifs ;

**Article 2 :** d'autoriser, Madame la Présidente de Bordeaux Métropole à signer la convention d'application financière pour l'année 2025 ci-annexée et tout acte afférent, précisant les conditions de la subvention accordée ;

**Article 3 :** d'imputer la dépense correspondante sur le budget principal 2025, chapitre 65, article 65748, fonction 61, sur les crédits provisoires ouverts dans l'attente du vote du budget primitif.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

Abstention : Madame LACUEY;

Contre : Monsieur MORISSET, Monsieur POUTOU

Ne prend pas part au vote : Monsieur GUILLEMIN, Madame HELBIG, Monsieur JABER,  
Madame KISS, Madame LECERF MEUNIER, Madame LOUNICI, Monsieur MARI

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 7 février 2025

Par le/la secrétaire de séance,	Pour expédition conforme,
---------------------------------	---------------------------